



Numéro PPQ/6933

jeudi 2 octobre 2014

Les grands titres:

- Iraq : un rapport de l'ONU détaille un nombre impressionnant de violations des droits de l'homme
- UNESCO : les efforts pour combler la pénurie d'enseignants se fait au détriment de la qualification
- Ebola : près de 7.200 cas et plus de 3.300 décès en Afrique de l'Ouest
- Méditerranée : le HCR appelle l'UE à prévenir les traversées clandestines meurtrières
- Libye : le Conseil de sécurité se félicite de la réunion de la Chambre des représentants
- Somalie : l'Envoyé spécial pour la jeunesse affirme le rôle clef des jeunes pour rétablir la paix
- Côte d'Ivoire : première visite officielle du Groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation de mercenaires
- Madagascar : le risque de résurgence de l'invasion acridienne est considérable - FAO
- Journée de la non-violence : Ban rend hommage à la philosophie du Mahatma Gandhi

Iraq : un rapport de l'ONU détaille un nombre impressionnant de violations des droits de l'homme



2 octobre - Un rapport de l'ONU publié jeudi énumère un nombre impressionnant de violations des droits de l'homme et de violences à caractère de plus en plus confessionnel commis par l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIIL) et des groupes armés associés sur une période de neuf semaines, ainsi qu'un certain nombre de violations commises par les forces de sécurité iraqiennes.

Le rapport, produit conjointement par la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, couvre la période allant du 6 juillet au 10 septembre.

Le rapport cite notamment « des attaques visant directement des civils et des infrastructures civiles, des exécutions de civils, des enlèvements, des viols et d'autres formes de violence sexuelle et physique perpétrés contre des femmes et des enfants, le recrutement forcé d'enfants, la destruction ou la profanation de lieux ayant une importance culturelle ou religieuse, la destruction sans motif et le pillage de biens, et le déni des libertés fondamentales ».

« Les membres des diverses communautés ethniques et religieuses d'Iraq, y compris les Turkmènes, les Shabak, les Chrétiens, les Yézidis, les Sabéens, les Kaka'e, les Feylis kurdes, les Arabes chiïtes, et d'autres, ont été plus particulièrement affectés par cette situation », poursuit le rapport. « L'EIIIL et les groupes armés associés ont visé de manière intentionnelle et systématique ces communautés », cherchant à les éliminer des zones sous leur contrôle. L'EIIIL et ses associés ont également assassiné des soldats capturés.

« Ce rapport est terrifiant, » a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Nickolay Mladenov, notant que des centaines d'autres allégations concernant le meurtre de civils n'ont pas été incluses car elles n'avaient pas encore été suffisamment vérifiées.

« Les dirigeants iraqiens doivent agir de manière unie pour rétablir le contrôle sur les zones dont s'est emparée l'EIIIL et



mettre en œuvre des réformes sociales, politiques et économiques inclusives », a-t-il ajouté.

Le rapport décrit également les violations qui auraient été commises par les forces de sécurité iraqiennes. « Il s'agit notamment de frappes aériennes et de bombardements ainsi que la conduite de certaines opérations ou d'attaques militaires qui pourraient avoir violé les principes de distinction et de proportionnalité au regard du droit international humanitaire », affirme le rapport.

Mercredi, la MANUI a indiqué qu'au total au moins 9.347 civils ont été tués depuis le début de 2014 et 17.386 ont été blessés.

« L'éventail des violations et des abus commis par l'EIL et les groupes armés associés est énorme, et beaucoup de leurs actes peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

« Pour cette raison, je recommande fortement que le gouvernement de l'Iraq envisage d'adhérer au Statut de Rome, et, dans l'immédiat, accepte l'exercice de la compétence de la Cour pénale internationale à l'égard de cette situation horrible que connaît le pays », a-t-il ajouté.

UNESCO : les efforts pour combler la pénurie d'enseignants se fait au détriment de la qualification



Ecole primaire dans le district de Kyenjojo en Ouganda. Photo: UNICEF/Noorani (photo d'archive)

2 octobre - Dans la course pour combler la pénurie chronique d'enseignants dans le monde, de nombreux pays relèguent au second plan les exigences en termes de qualification. Ils compromettent de fait tout progrès en recrutant des personnes peu ou pas qualifiées, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ce rapport est publié à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, qui est officiellement célébrée le 5 octobre.

Préparé par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, ce document montre qu'au moins 93 pays souffrent d'une pénurie aiguë d'enseignants et que près de quatre millions d'enseignants devront être recrutés pour assurer l'accès universel à l'éducation primaire d'ici 2015.

Si l'échéance est repoussée à 2030, ce sont plus de 27 millions d'enseignants qui devront être recrutés, parmi lesquels 24 millions devront l'être pour compenser l'attrition, d'après les données de l'ISU. Selon les tendances actuelles, 28 (soient 30%) de ces 93 pays ne pourront pas y parvenir. L'Afrique subsaharienne fait face à la pénurie d'enseignants la plus importante puisque c'est sur le continent que deux-tiers des nouveaux enseignants devront être recrutés d'ici 2030. Le problème est exacerbé par la croissance régulière de la population en âge d'être scolarisée.

« Pour les millions d'enfants vivant dans les pays qui manquent d'enseignants qualifiés, une éducation primaire universelle de qualité reste largement hors de portée », a déploré la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. « Les enseignants sont au cœur de tout système éducatif. Le recrutement et la formation des enseignants, qu'ils soient nouveaux ou déjà en poste, sont des éléments clé pour permettre la scolarisation et l'apprentissage des enfants ».

Pour faire face à cette pénurie, de nombreux pays recrutent des enseignants sans aucune qualification de base. D'après l'ISU, dans un tiers des pays disposant de données, moins de 75% des enseignants de primaire avaient reçu une formation conforme aux normes nationales en 2012. En Angola, au Bénin, en Guinée équatoriale, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Soudan du Sud, ce chiffre descend en dessous des 50%. Par conséquent, dans environ un-tiers des pays d'Afrique subsaharienne, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation montre que le défi consistant à former des enseignants déjà en poste est plus grand encore que celui qui consiste à recruter de nouveaux enseignants.

« Mettre des formateurs, même s'ils sont de bonne volonté, devant des classes et proclamer qu'ils sont enseignants ne nous permettra pas de réaliser nos ambitions, à savoir assurer la scolarisation et l'apprentissage de tous les enfants », a affirmé Aaron Benavot, Directeur du Rapport mondial sur l'éducation pour tous. « Nous avons préparé un nouveau kit d'outils

destiné aux enseignants afin qu'ils nous aident à relayer ces messages auprès de leurs gouvernements. Mieux que quiconque, les enseignants peuvent démontrer que la pénurie de personnel et le manque de formation ne permettent pas d'assurer une éducation de qualité ».

Les pays doivent s'assurer que tous les candidats au poste d'enseignant ont au moins terminé leurs études secondaires. Et pourtant, le Rapport montre que ce n'est souvent pas le cas : huit pays d'Afrique subsaharienne devraient recruter au moins 5% de leurs diplômés du secondaire pour renforcer leur corps enseignants d'ici 2020. Le Niger devrait en recruter jusqu'à 30%.

Selon les projections de l'ISU, le coût des salaires des enseignants supplémentaires nécessaires d'ici 2020 en Afrique subsaharienne équivaut à un surplus budgétaire de 5,2 milliards de dollars par an. Ce surcoût ne prend pas en compte la formation, les matériels d'apprentissage et les bâtiments scolaires. Le Nigéria, qui compte le plus grand nombre d'enfants non-scolarisés dans le monde, devra allouer à lui seul un surplus budgétaire de 1,8 milliard de dollars par an.

« La bonne nouvelle, c'est que la plupart des pays peuvent se permettre de recruter des enseignants supplémentaires s'ils continuent à investir régulièrement dans le domaine de l'éducation », a expliqué Hendrik van der Pol, Directeur de l'Institut de statistique de l'UNESCO. « Au cours des dix dernières années, les budgets de l'éducation en Afrique subsaharienne ont augmenté de 7% en termes réels, ce qui montre leur engagement à recruter plus d'enseignants et à scolariser plus d'enfants. Cependant, quatre pays devront augmenter de façon significative les budgets qu'ils allouent à l'éducation s'ils comptent couvrir ces coûts : la République centrafricaine, le Mali, le Tchad et le Malawi. »

Ebola : près de 7.200 cas et plus de 3.300 décès en Afrique de l'Ouest



2 octobre - Le nombre total de cas d'Ebola dans les pays d'Afrique de l'Ouest affectés par l'épidémie s'élève désormais à 7.178, avec 3.338 décès signalés, selon le plus récent bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les pays affectés sont principalement la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone et dans une moindre mesure le Nigéria et le Sénégal.

« Pour la deuxième semaine consécutive, le nombre total de cas signalés a baissé. Il est clair cependant que les cas de maladie à virus Ebola signalés sont en-dessous de la réalité dans plusieurs endroits », a noté l'OMS dans un bilan publié mercredi.

Selon l'agence onusienne, la transmission du virus persiste en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, avec des preuves que le nombre de cas augmente dans plusieurs districts. « Il y a encore peu de signes indiquant que l'épidémie en Afrique de l'Ouest est sous contrôle », a souligné l'OMS.

L'épidémie continue de progresser en Sierra Leone et au Libéria. En revanche, la situation semble être plus stable en Guinée.

Au Libéria, le chef de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE), Anthony Banbury, a visité jeudi un centre de traitement dans le comté de Lofa et a rencontré des responsables du gouvernement et des représentants d'ONG, de la société civile, et des Nations Unies.

A New York, le porte-parole du Secrétaire général s'est félicité de l'annonce par l'Australie d'une contribution de 10 millions de dollars à la lutte contre Ebola. « Nous aimerions encourager d'autres pays à intensifier leur soutien », a dit ce porte-parole, Stéphane Dujarric.

Méditerranée : le HCR appelle l'UE à prévenir les traversées clandestines meurtrières



2 octobre - Les traversées clandestines en Méditerranée au cours du troisième trimestre 2014 montrent une hausse alarmante du nombre de personnes qui périssent durant leur tentative de rejoindre l'Europe, selon des statistiques publiées jeudi par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

En tout, près de 90.000 personnes ont effectué la traversée vers l'Europe entre le 1er juillet et le 30 septembre 2014. Au moins 2.200 d'entre elles ont perdu la vie. Cela représente une augmentation considérable comparé à la période du 1er janvier au 30 juin avec des traversées effectuées par 75.000 personnes et 800 décès.

Au total, 165.000 personnes ont déjà effectué la traversée cette année, en comparaison de 60.000 personnes pour l'ensemble de l'année 2013. L'année 2014 est marquée par ce triste record et reflète le désespoir ressenti par un grand nombre des personnes qui tentent la traversée.

Face à cette situation, le HCR a réitéré son appel aux pays de l'Europe à contribuer davantage au sauvetage en mer en Méditerranée et à intensifier les efforts pour fournir des alternatives légales à ces dangereuses traversées.

« Nous ne parvenons pas à tirer les leçons des terribles événements d'octobre dernier. De plus en plus de réfugiés périssent durant leur tentative de traversée en quête de sécurité. Les pays de l'Union européenne doivent travailler ensemble pour continuer et encore renforcer cet effort vital, le sauvetage en mer, qui est le plus souvent mené par le dispositif italien Mare Nostrum, mais aussi par des navires commerciaux », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres, dans un communiqué de presse.

L'une des raisons véritables des augmentations de cette année, est la situation en Libye, d'où partent un grand nombre de candidats à la traversée et où l'insécurité affecte durement des groupes vulnérables comme les demandeurs d'asile ou les migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne ou du Moyen-Orient, ce qui en incite beaucoup à fuir.

Il apparaît également que les bateaux et autres embarcations sont souvent plus que surchargés, avec des cas de personnes qui meurent d'asphyxie à bord de bateaux ou qui voyagent sans gilet de sauvetage. Seuls onze rescapés ont survécu à la tragédie du mois dernier au large de Malte, au cours de laquelle près de 500 personnes ont trouvé la mort lorsque leur bateau a été coulé par les passeurs. Les rares survivants ont passé plusieurs jours dans l'eau à regarder périr, impuissants, des membres de leur famille et des amis.

Les demandeurs d'asile originaires de la Syrie et de l'Erythrée représentent selon le HCR près de la moitié des personnes ayant effectué la traversée depuis le 1er juillet. Bien que ce soit une fraction seulement de la population mondiale des réfugiés d'environ 16,7 millions de personnes, majoritairement accueillies dans des pays limitrophes de zones de guerre, cette part représente néanmoins une hausse du nombre de réfugiés.

Selon le HCR, beaucoup parmi les personnes qui font la traversée n'ont aucun moyen juridique ou sûr de rejoindre l'Europe. D'autres solutions doivent être trouvées d'urgence pour protéger les personnes contre les risques de voyager en ayant recours à des passeurs. Celles-ci pourraient inclure des quotas de réinstallation et un accès accru aux permis de séjour pour des motifs humanitaires au bénéfice des personnes qui fuient la guerre et la persécution, ainsi que des politiques conjointes pour la gestion des frontières impliquant les pays de l'UE et d'Afrique du Nord.

Le HCR appelle également les gouvernements des pays européens à faire davantage pour faciliter le regroupement familial. De plus, les États pourraient établir des programmes de parrainage privé, de visas pour les étudiants ou de permis de travail au profit des réfugiés.

Ces problèmes ne peuvent pas être résolus par quelques États seulement, a affirmé l'agence onusienne. Une réponse européenne commune est nécessaire pour assurer des installations supplémentaires d'accueil à l'arrivée, une assistance dans

l'examen des dossiers de demande d'asile ainsi qu'une identification de solutions pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Libye : le Conseil de sécurité se félicite de la réunion de la Chambre des représentants



2 octobre - Les membres du Conseil de sécurité se sont félicités jeudi que la réunion le 29 septembre à Ghadamès des membres de la Chambre des représentants libyenne, sous l'égide de l'ONU, ait largement contribué aux efforts déployés pour aider la Libye à sortir de l'impasse politique par des moyens pacifiques.

Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil ont exprimé leur « ferme appui à l'action menée pour aplanir les divergences opposant les parties par l'intermédiaire d'un dialogue pacifique et ouvert à tous et dans le cadre d'un processus politique ». Ils ont appelé toutes les parties à rejeter la violence et à participer au processus politique.

Conformément à la résolution 2174 (2014), adoptée à l'unanimité en août, les membres du Conseil ont exprimé leur volonté de recourir à des sanctions ciblées, notamment le gel des avoirs et l'interdiction de voyager, à l'encontre des individus ou des entités qui menacent la paix et la stabilité de la Libye ou entravent sa transition politique.

Les membres du Conseil se sont félicités de la décision d'organiser une autre réunion sous les auspices de l'ONU après la fête de l'Aïd al-Adha et ont vivement encouragé la participation du plus grand nombre en vue d'avancer sur la voie d'un règlement pacifique de la situation en Libye.

Les membres du Conseil ont fait part de leur intention de continuer à suivre attentivement l'évolution de la situation en Libye et ont réaffirmé leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye.

Somalie : l'Envoyé spécial pour la jeunesse affirme le rôle clef des jeunes pour rétablir la paix



2 octobre - Lors d'une visite en Somalie, l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, Ahmad Alhendawi, a réaffirmé jeudi l'engagement de l'ONU à soutenir les jeunes de ce pays, notamment par le biais de la mise en place d'une politique nationale censée autonomiser et inclure les jeunes dans le processus de développement de leur pays.

« Les jeunes en Somalie ont payé le prix fort du conflit et de l'instabilité. Je suis ici car je suis convaincu que les jeunes représentent le plus grand atout de ce pays. Je réitère l'engagement des Nations Unies à soutenir le développement des jeunes à travers cette politique nationale pour la jeunesse », a indiqué M. Alhendawi dans un communiqué de presse.

Actuellement, les jeunes de moins de 30 ans représentent plus de deux-tiers de la population somalienne, ce qui est l'une des plus fortes proportions de jeunes dans le monde. Le pays a l'un des taux de scolarisation les plus faibles au monde avec seulement six enfants scolarisés sur dix. Deux tiers des jeunes somaliens sont au chômage et privés d'opportunités.

À cause de plus de 25 années de conflit, deux générations successives ont été privées d'éducation, d'emploi et ils ne savent pas ce que veut dire une vie stable. Cela a créé un terrain fertile pour le crime et la radicalisation. Les jeunes femmes ont particulièrement besoin d'un soutien pour avoir accès à l'éducation et aux emplois, car elles font face à des défis supplémentaires.

« Lors de mes rencontres avec des représentants du gouvernement et des jeunes en Somalie, j'ai senti la détermination de cette génération à tourner la page. J'ai été témoin des défis, mais je suis confiant que cette détermination et des investissements pourront transformer le pays. Les jeunes ont le potentiel de devenir les moteurs de la paix et de la stabilité », a expliqué l'Envoyé spécial.

Lors d'une visite au Centre pour la paix et la démocratie dans la capitale Mogadiscio, M. Alhendawi a rencontré des jeunes de différentes régions du pays avec qui il a discuté des défis et des opportunités des jeunes somaliens.

« Je voudrais montrer au monde qui sont les vrais chababs de la Somalie. Les vrais chababs sont ceux qui travaillent sans relâche pour le développement et la paix. Nous devons revenir vers la véritable signification du mot chabab en arabe, c'est-à-dire les jeunes. La jeunesse somalienne est la clef de l'avenir du pays », a souligné M. Alhendawi.

Côte d'Ivoire : première visite officielle du Groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation de mercenaires



Un Casque bleu de l'ONU avec des armes collectées auprès de milices en Côte d'Ivoire. Photo: ONU/Ky Chung

2 octobre - Le Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires a annoncé jeudi qu'il effectuera une visite officielle en Côte d'Ivoire du 7 au 10 octobre pour examiner et évaluer l'impact du mercenariat sur les droits de l'homme dans le pays.

« La Côte d'Ivoire a fait face à d'énormes défis au tournant du siècle, et connu des conflits civils qui impliqueraient des activités liées au mercenariat », a déclaré l'experte des droits humains Patricia Arias qui dirige actuellement le groupe d'experts. Mme Arias sera accompagnée par Anton Katz, autre membre du Groupe de travail.

Dans le cadre de son mandat donné par le Conseil des droits de l'homme, le Groupe de travail examinera également la situation des entreprises militaires et de sécurité privées et privées (EMSP) et la manière dont elles fonctionnent dans le pays.

La Côte d'Ivoire est l'un des pays couverts cette année par le rapport du Groupe de travail au Conseil des droits de l'homme qui a porté sur la législation nationale concernant les EMSP dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique .

Lors de la visite, qui a lieu à l'invitation des autorités ivoiriennes, les experts se réuniront à Abidjan avec des membres des branches exécutive, législative et judiciaire de l'Etat, les forces armées, des représentants de la communauté diplomatique et de la société civile.

Le rapport final sur la visite sera présenté au Conseil des droits de l'homme en septembre 2015.

Madagascar : le risque de résurgence de l'invasion acridienne est considérable - FAO



La FAO utilise des hélicoptères dans la lutte antiacridienne à Madagascar. Photo: FAO/Annie Monard

2 octobre - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué jeudi que l'invasion acridienne qui s'est propagée à travers Madagascar, menaçant les principales cultures vivrières de base et les pâturages, a été contenue mais ce succès est mis en péril par un manque de financements.

Au début de l'invasion, en avril 2012, le Criquet migrateur malgache, qui a une très haute capacité de destruction, a ravagé les cultures et les pâturages sur son passage du sud-ouest au nord du pays. En avril 2014, il était proche des plus importantes zones rizicoles du pays, dans le nord-ouest et menaçait les moyens d'existence de 13 millions de personnes.

La première campagne de lutte antiacridienne, qui s'inscrit dans le cadre du programme triennal exécuté conjointement par la FAO et le gouvernement de Madagascar, en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural, a permis d'éviter davantage de dégâts potentiels.

« Les effets de cette invasion auraient pu être dévastateurs mais, grâce aux efforts énergiques du gouvernement de Madagascar, soutenu par la FAO, nous sommes parvenus à empêcher ces criquets de migrer davantage », a expliqué le Coordonnateur de la FAO pour l'Afrique australe, David Phiri, dans un communiqué de presse.

Depuis le démarrage des activités antiacridiennes, en septembre 2013, les opérations aériennes de grande envergure ont permis de prospector plus de 30 millions d'hectares de terres et de maîtriser les populations acridiennes sur plus de 1,2

million d'hectares.

Les résultats préliminaires d'une mission d'évaluation de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM), réalisée de mi-juin à mi-juillet 2014 en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural, indiquent que la première campagne antiacridienne a empêché que des dégâts plus importants aux cultures et aux pâturages se produisent et protégé les vastes régions rizicoles du centre et du nord du pays.

Cette première campagne a également permis de renforcer les capacités nationales de gestion antiacridienne.

« En dépit du vaste soutien et des résultats, nous avons néanmoins à affronter maintenant un nouvel enjeu à cause du manque de financement », a souligné M. Phiri en précisant que les fonds disponibles pour l'instant ne suffisent qu'à couvrir la première partie de la deuxième campagne de lutte, qui a été lancée en septembre 2014.

Avec l'arrivée de la saison des pluies, à partir d'octobre, la situation acridienne va se détériorer; en effet, les températures et l'humidité à cette période sont idéales pour la reproduction des criquets. La deuxième et la troisième campagne sont essentielles, respectivement pour accompagner le déclin de l'invasion et permettre le retour à une situation de rémission.

Un appui additionnel de 14,7 millions de dollars est indispensable pour les opérations aériennes de prospection et de lutte, le matériel, les pesticides, ainsi que le recrutement de personnel spécialisé pour mettre en œuvre les deuxième et troisième campagnes.

Journée de la non-violence : Ban rend hommage à la philosophie du Mahatma Gandhi



"Non-violence", une sculpture de Karl Fredrik Reuterswärd, au siège des Nations Unies à New York.

2 octobre - À l'occasion de la Journée internationale de la non-violence, le Secrétaire général des Nations Unies a rendu hommage à la philosophie du Mahatma Gandhi, qui a montré que les manifestations pacifiques pouvaient donner de bien meilleurs résultats que les offensives militaires.

« Les principes consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, année de la disparition de Gandhi, s'inspirent largement de ses convictions », a rappelé M. Ban dans son message pour la journée.

Alors que le monde connaît une escalade de la violence sectaire et la destruction injustifiée de sites et d'éléments du patrimoine culturels, le chef de l'ONU a affirmé que le moment semble particulièrement bien indiqué pour relayer l'appel de Gandhi en faveur de la paix et de la réconciliation et se souvenir de sa mise en garde : « Œil pour œil, et le monde finira aveugle ».

« Nous devons encourager une culture de paix, fondée sur le dialogue et la compréhension mutuelle, afin de cohabiter en harmonie, dans le respect et la célébration de la grande diversité de l'humanité », a déclaré le chef de l'ONU.

Pour renforcer la dignité humaine, promouvoir une culture de non-violence et construire une paix durable, il n'y a, selon le Secrétaire général, pas de meilleur outil que l'éducation. Grâce à elle, il est possible d'imaginer de nouvelles manières de vivre ensemble et de respecter la planète. L'éducation peut également encourager le développement de nouvelles formes de citoyenneté et de solidarité mondiales, tellement indispensables dans le monde d'aujourd'hui.

« En ce jour, j'engage tous les citoyens du monde à lutter contre les forces de l'intolérance, à faire progresser la citoyenneté mondiale et à donner naissance à une solidarité humaine inspirée de la philosophie de la non-violence prônée par le Mahatma Gandhi », a dit M. Ban.